

GASCOGNE

Société Anonyme à conseil d'administration au capital de 60 800 130 €.
68, rue de la Papeterie
40200 Mimizan
RCS : Mont de Marsan 895 750 412

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2022**

Attestation du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Mimizan, le 30 septembre 2022

Dominique Coutière
Président-Directeur Général

A. - RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

I. Faits marquants

Le cycle économique inflationniste entamé début 2021 s'est poursuivi sur tout le 1^{er} semestre 2022 à un rythme soutenu. Les prix des matières premières, les coûts de transport, les coûts d'énergie battent tous les records historiques. Les tensions sur les approvisionnements ont également été importantes. Dans ce contexte, Gascogne s'est attachée à couvrir ces hausses et recueille les fruits de ses actions d'optimisation industrielles.

La progression de l'EBITDA au 1^{er} semestre 2022 est principalement portée par les marchés du papier, dans une conjoncture favorable pour le Groupe ces 6 premiers mois de l'année. Pour rappel, le 1^{er} semestre 2021 avait été pénalisé par l'arrêt réglementaire de la papeterie pendant 3 semaines en février 2021, le prochain arrêt étant programmé en novembre 2022.

Au mois de juillet 2022, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat de crédit syndiqué avec un pool bancaire et d'un contrat de crédit avec la Banque Européenne d'Investissement, destinés au financement de son nouveau programme d'investissement, qui comprend une machine à Papier neuve pour le site de Mimizan, pour laquelle il est entré en négociation exclusive avec un constructeur européen.

Cette machine à papier remplacera 3 des 4 machines à papier existantes. Elle permettra d'optimiser les quantités de papier produites en utilisant à plein les capacités de production de pâte du site, d'offrir les meilleures qualités de papier kraft écru, de mieux répondre à la demande des marchés de l'emballage, d'améliorer l'efficacité énergétique et la performance environnementale du site et enfin réduire les coûts de production. Cela devrait permettre, à terme, une amélioration de la performance et une augmentation significative de l'EBITDA de Gascogne.

Le programme d'investissement est de 300 M€ pour les cinq prochaines années, dont 220 M€ pour le projet de la machine à papier, financé notamment par des crédits d'investissements, dans les conditions présentées dans la communication du 29 juillet 2022.

II. Résultats du Groupe

Compte de résultat

(En M€)	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Chiffre d'affaires	237,0	199,0
EBITDA ⁽¹⁾	29,8	12,9
Résultat opérationnel courant	20,4	5,6
Résultat opérationnel	20,5	7,3
Résultat financier	-0,8	-1,6
Résultat avant impôt	19,7	5,7
Résultat net consolidé	17,8	5,5

(En M€)	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Résultat opérationnel courant (a)	20,4	5,6
Dotations aux amortissements sur immobilisations (b)	9,3	7,7
Dotations (reprises) nettes aux provisions sur actifs circulants (c)	0,1	-0,3
Dotations (reprises) nettes aux provisions risques et charges d'exploitation (d)	0,0	-0,0
EBITDA (a) + (b) + (c) + (d)	29,8	12,9

¹ EBITDA : Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation

Le **chiffre d'affaires** progresse de +19,1 % à 237 M€ sur ce semestre, principalement par l'augmentation des prix de vente, les volumes vendus sont relativement constants dans les différentes activités.

L'**EBITDA**¹ augmente de 16,9 M€ (soit + 130%) de 12,9 à 29,8 M€.

Le **résultat opérationnel courant** augmente de 14,8 M€, en lien avec la hausse de l'EBITDA.

Le **résultat opérationnel** s'établit à 20,5 M€ vs 7,3 M€ au 1^{er} semestre 2021

Le **résultat financier** est en amélioration à – 0,8 M€ en raison de l'amélioration du résultat de change et de la baisse des frais financiers.

Le **résultat net de l'ensemble consolidé** s'établit à 17,8 M€.

¹ EBITDA : Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation

Situation financière

Bilan	1er semestre 2022	Exercice 2021
Capitaux propres (M€) ²	179,2	158,1
Capitaux propres par actions (€)	7,4	6,5
Endettement net (M€)	87,4	97,7
Besoin en Fonds de Roulement (M€)	103,7	94,3

Tableaux de flux	1er semestre 2021	1er semestre 2021
Flux de trésorerie opérationnels (M€)	21,9	8,4
Flux de trésorerie d'investissement (M€)	-10,6	-10,8
Flux de trésorerie de financement (M€)	-8,7	-8,1
Variation de trésorerie (M€)	2,7	-10,5

L'**endettement net** est égal à la différence entre les emprunts et dettes financières (part à moins d'un an + part à plus d'un an) et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Le calcul figure dans la note 10.

Le **Besoin en Fonds de Roulement** se calcule comme suit :

(En M€)	1er semestre 2022	Exercice 2021
Stocks (a)	109,6	99,0
Clients et autres débiteurs (b)	99,4	81,0
Fournisseurs et autres créditeurs (c)	105,3	85,6
BFR (a) + (b) - (c)	103,7	94,4

Les flux opérationnels augmentent (+ 13,5 M€) à 21,9 M€, du fait de la hausse de l'EBITDA, partiellement atténuée par la hausse du Besoin en Fonds de Roulement.

Les flux d'investissement sont stables à 10,6 M€.

Les flux de financement s'élèvent à – 8,7 M€ intégrant des remboursements d'emprunts pour 18,1 M€ mais en revanche une plus grande utilisation de la ligne d'affacturage pour 10 M€ en lien avec la hausse du chiffre d'affaires.

La variation de trésorerie est positive à + 2,7 M€. La trésorerie disponible au 30 juin s'élève à 32,6 M€.

L'**endettement net** diminue de 10,3 M€ sur le semestre à 87,4 M€ (49% des capitaux propres).

² Dont 4.821.137 Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire (« **ORAN** ») d'un montant nominal de 2,5€ chacune, soit un montant nominal total de 12.052.842,50€. La date de maturité de ces ORAN a été fixée au 31 décembre 2023. Gascogne dispose de la faculté de choisir de rembourser ces ORAN en numéraire avant cette date, à défaut, elles seront automatiquement converties en actions. Cette conversion, si elle devait avoir lieu, aurait pour effet de diluer la participation d'Attis 2 au capital de Gascogne qui représenterait alors 58,32% du capital social de cette dernière. Biolandes Technologies détiendrait directement, quant à elle, 17,39% du capital de Gascogne en raison de cette conversion.

III. Résultats des Divisions et Activités

Les principales données opérationnelles pour chacune des divisions et branches sont reprises dans le tableau ci-dessous

En M€	Division BOIS		Division EMBALLAGE		Dont Activité Papier		Dont Activité Sacs		Dont Activité Flexible	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Chiffres d'affaires	26,7	21,0	210,3	178,1	72,5	61,8	69,7	60,6	68,1	55,7
EBITDA	3,8	0,6	25,3	12,3	11,3	0,3	6,6	6,9	7,7	5,0
Résultat opérationnel courant	2,9	0,2	17,5	5,6	7,5	-2,3	4,4	5,0	5,9	2,9

L'EBITDA de la **Division Bois** augmente de 3,2 M€ pour atteindre 3,8 M€.

La **Division Emballage** voit son EBITDA progresser de 13,6 M€ grâce à l'Activité Papier.

- **L'Activité Papier** augmente son EBITDA de 11.0 M€.

Le chiffre d'affaires augmente de 17% grâce aux hausses de prix de vente dans une conjoncture mondiale porteuse pour tous les marchés du papier.

L'EBITDA est en nette amélioration grâce à ces hausses qui permettent de couvrir l'inflation du bois, des coûts d'énergie et des transports et à une bonne maîtrise des autres charges

La base de comparaison est également favorable : l'EBITDA du 1^{er} semestre 2021 était particulièrement faible, pénalisé par des prix de vente bas et par l'arrêt réglementaire qui avait interrompu la production pendant 3 semaines et généré des coûts d'entretiens additionnels significatifs.

- **L'Activité Sacs** maintient son EBITDA à 6,6 M€

L'Activité Sacs a subi des hausses de prix matières (en particulier les hausses du papier) et de l'énergie très importantes.

La forte demande a permis de répercuter ces hausses, le chiffre d'affaires progresse de 15% et de maintenir globalement le niveau d'EBITDA avec des situations diverses : les sacheries françaises et allemande ont généré un EBITDA stable, la sacherie tunisienne progresse et la sacherie Grecque est en retrait.

- **L'Activité Flexible** voit son EBITDA progresser de 2,8 M€

Le positionnement de la société Gascogne Flexible sur ses marchés est solide, l'EBITDA continue de progresser, + 60% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le site allemand se redresse après une année 2021 difficile et augmente son EBITDA de 13%.

IV - Point sur l'évolution des principaux contentieux

Les principaux contentieux sont présentés dans la note annexe 12.2. des comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2022.

V - Evolution et perspectives

Le 2nd semestre devrait s'inscrire globalement dans la continuité du 1^{er} semestre, mais sera toutefois négativement impacté par l'arrêt réglementaire de la papeterie programmé en novembre 2022. Le contexte géopolitique et économique mondial et les évolutions des prix des matières premières, des coûts de transports et des énergies demeurent des points de vigilance auxquels le Groupe reste attentif.

Gascogne a été informée par Attis 2 d'un projet portant sur l'évolution de son capital

Deux associés minoritaires, Bpifrance et Les Dérivés Résiniques et Terpéniques (« DRT »), qui accompagnaient le groupe Gascogne, aux côtés de Biolandes Technologies et du groupe Crédit Agricole, depuis sa réorganisation menée en 2014, cèderaient leur participation dans Attis 2³ aux deux actionnaires restants et à un nouveau partenaire minoritaire, Crédit Mutuel Equity, qui regroupe l'ensemble des activités de Capital Investissement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Attis 2 détient, depuis 2014, 70,60% du capital de Gascogne dans laquelle elle est entrée à l'occasion de sa restructuration. Le capital d'Attis 2 est à ce jour réparti de la façon suivante :

- 39,98% détenu par Biolandes Technologies ;
- 33,33% détenu par Bpifrance ;
- 13,89% détenu par le groupe Crédit Agricole (par l'intermédiaire de Sofagri Participations) ;
- 12,80% détenu par DRT.

Le 30 septembre 2022, Attis 2 a informé Gascogne du projet d'évolution de son actionnariat, qui ne modifierait pas sa détention capitalistique dans Gascogne. Ce projet conduirait à la sortie totale de Bpifrance et DRT du capital d'Attis 2 et à l'entrée d'un nouvel actionnaire, Crédit Mutuel Equity, et à l'accroissement de la participation de Biolandes Technologies et du groupe Crédit Agricole.

Les cessions des titres d'Attis 2 détenus par Bpifrance et DRT seraient réalisées sur la base d'une valeur des titres d'Attis 2 de 58.749.824 €, soit, par transparence, un prix de 3,40 € par action Gascogne sur la base du capital social actuel (à savoir avant remboursement éventuel des ORAN en actions). Pour mémoire, la moyenne pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse est de 3,62 € par action.

Si ces opérations venaient à être réalisées, le capital social d'Attis 2 serait alors détenu de la façon suivante :

- 51% par Biolandes Technologies ;
- 25% par le groupe Crédit Agricole (par l'intermédiaire de Sofagri Participations et du Fond Développement Filière Bois) ; et
- 24% par Crédit Mutuel Equity.

³ Dans le cadre de la cession par DRT de ses titres Attis 2, DRT se désengagera également des titres Gascogne qu'elle détient en direct, au profit de Biolandes Technologies, soit 45.126 actions représentant 0,19% du capital, qui seront cédées au prix de €3,40 par action.

Les opérations susvisées n'auraient pas d'impact sur la gouvernance d'Attis 2 et de Gascogne, Biolandes Technologies conservant sa position d'actionnaire prédominant (il existe, à ce jour, une situation de sous-concert entre Biolandes Technologies et DRT, qui possèdent ensemble environ 52% du capital d'Attis 2, permettant à Biolandes Technologies d'imposer ses vues au sein d'Attis 2).

Cette recomposition actionnariale ne remettrait pas non plus en cause la cotation du titre Gascogne, la dynamique des projets de développements et de pérennisation des activités du groupe Gascogne, ainsi que la préservation de l'emploi dans la région des Landes, l'ensemble des associés d'Attis 2 entendant poursuivre la stratégie initiée depuis 2014.

Sa réalisation définitive est conditionnée à l'obtention d'une décision de l'AMF portant sur l'absence de nécessité pour Attis 2 et/ou ses associés de déposer une offre publique d'acquisition sur le fondement de l'article 234-7 du Règlement général de l'AMF.

Mimizan, le 30 septembre 2022

B – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2022

I. – Etat du résultat global consolidé semestriel

(En milliers d'euros)	Notes	1er Semestre 2022	1er Semestre 2021
Chiffre d'affaires	6	237 081	199 032
Variation des stocks des produits en cours et produits finis		3 631	(7 522)
Achats consommés		(115 105)	(92 430)
Charges externes		(54 798)	(47 075)
Frais de personnel		(39 226)	(37 004)
Impôts et taxes		(2 442)	(2 482)
Dotations aux amortissements		(9 253)	(7 672)
(Dotations) Reprises de provisions		(11)	46
Autres produits et (charges) d'exploitation		555	663
Résultat opérationnel courant		20 432	5 556
Autres produits et (charges) opérationnels	13	81	1 762
Résultat opérationnel		20 513	7 318
Coût de l'endettement financier net		(1 451)	(1 872)
Autres produits et (charges) financiers		653	232
Résultat financier net	14	(799)	(1 639)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)		0	0
Résultat avant impôt		19 715	5 679
Produits (charges) d'impôt sur le résultat	15	(1 872)	(198)
Résultat net de l'ensemble consolidé		17 843	5 481
attribuable aux :			
. actionnaires de Gascogne SA		17 843	5 481
. Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
Variation des réévaluations du passif net au titre des prestations définies	12.1	4 308	1 594
Impôts liés		(1 077)	(421)
. Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		3 231	1 173
Variation des écarts de conversion		246	1
Impôts liés			
. Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		0	0
. Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global		3 477	1 173
Résultat global		21 320	6 654
Résultat par action de l'ensemble consolidé			
Résultat de base par action (en €)		0,73	0,23
Résultat dilué par action (en €)		0,61	0,19

II. – Bilan de la situation financière consolidée

(En milliers d'euros)	Notes	30.06.22	31.12.21
Actifs			
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	9	11 404	10 875
Immobilisations corporelles	9	170 117	169 988
Participations mises en équivalence		0	0
Actifs financiers non courants		5 232	5 259
Impôts différés actifs		1 666	1 732
Actif non courants		188 419	187 854
Stocks		109 626	98 971
Clients et autres débiteurs		99 383	80 971
Autres actifs courants		255	312
Impôt sur les bénéfices à récupérer		1 173	3 515
Actifs financiers courants		129	132
Trésorerie et équivalents de trésorerie		32 642	29 711
Actif courants		243 208	213 612
Total des actifs		431 626	401 466
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital	10	60 800	60 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
Réserves consolidées		94 747	81 877
ORAN		12 053	12 053
Réserves liées aux réévaluations du passif au titre des prestations définies		(4 774)	(440)
Actions propres		(2 980)	(2 980)
Ecart de conversion		(2 813)	(2 966)
Résultat consolidé		17 843	12 870
Capitaux propres, attribuables aux actionnaires de Gascogne SA		179 211	157 983
Participations ne conférant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres consolidés		179 211	157 983
Passifs			
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	11	30 450	34 952
Avantages du personnel	12	13 740	17 692
Provisions, part à plus d'un an	12	1 728	1 710
Autres passifs non courants		3 758	3 843
Impôts différés passifs		1 293	279
Passifs non courants		50 968	58 475
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	11	89 614	92 505
Provisions, part à moins d'un an	12	2 442	2 842
Fournisseurs et autres créditeurs		105 331	85 642
Autres passifs courants		2 254	3 815
Impôt sur les bénéfices à payer		1 807	203
Passifs courants		201 447	185 007
Total des passifs		252 415	243 482
Total des passifs et des capitaux propres		431 626	401 466

III. – Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	17 843	5 481
Charge d'impôt	1 872	198
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0
Charges financières	799	1 639
Résultat opérationnel	20 513	7 318
Dotations aux amortissements	9 255	7 672
Dotations (reprises) aux provisions	(10)	(1 013)
Dotations (reprises) aux provisions pour dépréciations d'actifs	(102)	0
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés	(11)	(2 270)
Subventions d'investissement virées au résultat	(64)	(81)
Autres		571
Capacité d'autofinancement opérationnelle	29 581	12 197
Variation des stocks	(10 719)	7 348
Variation des clients	(16 887)	(14 265)
Variation des fournisseurs	7 192	2 297
Variation du passif fiscal et social		(593)
Variation des autres créances et dettes	13 843	3 122
Flux générés par l'activité	23 010	10 106
Intérêts payés	(1 451)	(1 872)
Autres produits et charges financiers payés	653	263
Impôts payés	(268)	(78)
Flux de trésorerie opérationnels	21 943	8 419
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(10 840)	(10 718)
Acquisitions d'immobilisations financières	(23)	(117)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	240	9
Cessions d'immobilisations financières	24	4
Acquisition de titres de filiale sous déduction de la trésorerie acquise		
Flux de trésorerie d'investissement	(10 599)	(10 822)
Excédent (besoin) de financement	11 344	(2 404)
Augmentation de capital		
Augmentation des dettes financières	11 074	6 640
(Diminution) des dettes financières	(19 727)	(14 715)
Décalages de trésorerie liés aux opérations de financement	(0)	(0)
Avance compte courant associés		
Flux de trésorerie de financement	(8 653)	(8 075)
Variation de la trésorerie nette	2 691	(10 479)
Autres mouvements		(226)
Trésorerie nette en début d'exercice	29 582	38 009
Variation de la trésorerie nette	2 737	(10 479)
Autres mouvements	(45)	(226)
Trésorerie nette en fin d'exercice	32 319	27 304

IV. – Tableau de variation de capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et résultats non distribués	Réserves liées aux réévaluations du passif net au titre des prestations définies	ORAN	Actions propres	Ecart de conversion	Total attribuable aux actionnaires de Gascogne SA	Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2021	60 800	0	81 877	(5 947)	12 053	(2 980)	(3 042)	142 762	0	142 762
Situation au 1^{er} janvier 2021 après retraitement (1)	60 800	0	82 608	(5 947)	12 053	(2 980)	(3 042)	143 492	0	143 492
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	0	0	12 870	0	0	0	0	12 870	0	12 870
Autres éléments du résultat global	0	0	0	1 546	0	0	76	1 622	0	1 622
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	0	0	12 870	1 546	0	0	76	14 492	0	14 492
Augmentation du capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes distribués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transactions avec les propriétaires de Gascogne SA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31 décembre 2021	60 800	0	95 477	(4 401)	12 053	(2 980)	(2 966)	157 984	0	157 984
Situation au 1^{er} janvier 2022	60 800	0	95 477	(4 401)	12 053	(2 980)	(2 966)	157 984	0	157 984
Variation de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	0	0	17 843	0	0	0	0	17 843	0	18 078
Autres éléments du résultat global	0	0	0	3 231	0	0	153	3 384	0	3 231
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période	0	0	17 843	3 231	0	0	153	21 227	0	21 309
Augmentation du capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes distribués	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	(730)	730	0	0	0	0	0	0
Transactions avec les propriétaires de Gascogne SA	0	0	(730)	730	0	0	0	0	0	0
Situation au 30 juin 2022	60 800	0	112 591	(440)	12 053	(2 980)	(2 813)	179 211	0	179 211

En 2021, le Groupe a appliqué la décision de l'IFRS IC relative à l'application de la norme IAS 19, intitulée *Attributing benefits to periods of service*. Cette décision a conduit à une modification du calcul des avantages postérieurs à l'emploi au sein du Groupe, limitée cependant au cas des indemnités de fin de carrières applicables en France, l'analyse du Groupe ayant conclu à l'absence d'impact dans les autres pays.

Ce changement ayant été appliqué de manière rétrospective, l'état de la situation financière consolidée ainsi que le tableau de variation des capitaux propres consolidés ont été ajustés comme si cette méthode avait toujours été appliquée.

Par rapport aux montants au 1er janvier 2021 publiés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2022, les impacts se traduisent principalement par:

- une baisse des Avantages du personnel de 973 milliers d'euros ;
- une baisse des Impôts différés actifs de 243 milliers d'euros ;
- une augmentation des Réserves consolidées (Capitaux propres – part du Groupe) de 730 milliers d'euros.

1. – Entité présentant les états financiers

Gascogne est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé 68 rue de la papeterie, 40 200 Mimizan. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de « Gascogne » pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2022 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont disponibles sur demande au siège social ou sur www.groupe-gascogne.com.

2. – Bases de préparation

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS 34 *Information financière intermédiaire* et sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2022.

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2022 du Groupe sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 30 septembre 2022.

2.2. Bases d'évaluation

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur et des passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions évaluées à la juste valeur.

2.3. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

2.4. Recours à des estimations et aux jugements

Pour établir les comptes consolidés, la Direction du Groupe procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction révisé ses estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues pourraient être sensiblement modifiées.

Par ailleurs, la Direction exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

3. – Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les nouveaux standards IFRS et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2022 n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4. – Gestion des risques financiers

En matière de risque de change, le Groupe est principalement exposé sur le change euro/US dollar mais dans des proportions limitées car le chiffre d'affaires réalisé en dollars représente de l'ordre de 6,5% du chiffre d'affaires du Groupe et une partie est naturellement couverte par des achats en US dollars.

Le Groupe n'a pas recours aux couvertures de changes.

En matière de risque de taux, l'essentiel des financements étant à taux variable, le Groupe est exposé à la hausse des taux d'intérêts.

Le Groupe n'est pas couvert au 30 juin 2022.

Les autres aspects des objectifs et politiques de la gestion des risques financiers du Groupe sont inchangés par rapport aux informations fournies dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5. – Informations sectorielles par branches d'activités

(En milliers d'euros)						1er Semestre 2022
	Bois	Papier	Sacs	Flexible	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires	26 737	72 536	69 698	68 084	26	237 081
Charges opérationnelles courantes	(23 849)	(65 023)	(65 332)	(62 156)	(289)	(216 648)
Résultat opérationnel courant	2 889	7 513	4 366	5 928	(263)	20 432
Résultat opérationnel	2 945	7 593	4 630	5 813	(468)	20 513

(En milliers d'euros)						1er Semestre 2021
	Bois	Papier	Sacs	Flexible	Financier	Total Groupe
Chiffre d'affaires	20 954	61 789	60 608	55 655	26	199 032
Charges opérationnelles courantes	(20 772)	(64 066)	(55 618)	(52 708)	(312)	(193 476)
Résultat opérationnel courant	182	(2 277)	4 990	2 947	(286)	5 556
Résultat opérationnel	2129	(2 284)	4 960	2 805	(292)	7 318

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
- activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
- activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contenances,
- activité Flexible : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés, complexes auto-adhésifs.

6. – Evolution du périmètre

Le périmètre du Groupe est inchangé par rapport aux informations fournies dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

7. – Sinistres subis

Le Groupe n'a pas subi de sinistre significatif au cours du premier semestre 2022.

8. – Immobilisations incorporelles et corporelles

(En milliers d'euros)	Goodwills	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeurs brutes				
Valeurs au 31 décembre 2021	1 618	15 000	668 357	684 975
Acquisitions	0	940	8 977	9 917
Sorties	0	0	(2 281)	(2 281)
Ecart de conversion	25	0	86	112
Autres	0	1	161	162
Valeurs au 30 Juin 2022	1 643	15 941	675 300	692 884
Amortissements et dépréciations				
Valeurs au 31 décembre 2021	(208)	(5 534)	(498 370)	(504 112)
Dotations aux amortissements	0	(437)	(8 817)	(9 255)
Diminutions d'amortissements	0	0	2 068	2 068
Dépréciations des actifs		0	0	0
Ecart de conversion		(0)	(65)	(65)
Autres		0	0	0
Valeurs au 30 Juin 2022	(208)	(5 972)	(505 183)	(511 363)
Valeurs nettes au 30 juin 2022	1 435	9 969	170 118	181 522

8.1. Ventilation des goodwills nets par Unité Génératrice de Trésorerie non encore totalement dépréciés

(En milliers d'euros)	Exercice 2021	Dépréciations	Variations de change	1 ^{er} semestre 2022
UGT GST	1 410		25	1 435
Montant en fin de période	1 410		25	1 435

8.2. Ventilation des provisions pour pertes de valeur comptabilisées par UGT

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Dotations	Reprises	1er semestre 2022
Goodwills	208			208
Immobilisations corporelles	40 031			40 031
UGT BOIS	40 239	0	0	40 239
Goodwills	0		0	0
Immobilisations incorporelles	199			199
Immobilisations corporelles	91 250			91 250
UGT PAPIER	91 449	0	0	91 449
Goodwills	0			0
Immobilisations corporelles	2 022			2 022
UGT Gascogne Sack Deutschland	2 022	0	0	2 022
Goodwills	0		0	0
Immobilisations corporelles	4 292		0	4 292
UGT Aigis	4 292	0	0	4 292
Goodwills	0		0	0
UGT FLEXIBLE	0	0	0	0
Goodwills	208	0	0	208
Immobilisations incorporelles	199	0	0	199
Immobilisations corporelles	137 595	0	0	137 595
Total	138 002	0	0	138 002

8.3. Frais de développement

Au cours du semestre, le groupe n'a pas comptabilisé de frais de développement en immobilisations incorporelles.

9. – Capitaux propres

9.1. Capital

Le capital social est inchangé au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

9.2. Actions d'autocontrôle

Au 30 juin 2022, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 40 206 actions, représentant 0,17 % du capital.

9.3. Charges comptabilisées au titre des avantages sur capitaux propres

Aucune charge au titre des avantages sur capitaux propres n'a été comptabilisée sur le 1er semestre 2022, ni sur le 1er semestre 2021.

9.4. Distributions

Aucun dividende n'a été voté ou distribué sur le 1er semestre 2022 et sur le 1er semestre 2021.

10. – Emprunts et dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2021	Variation de change	Augmentation des emprunts	Diminution des emprunts	Variation de la trésorerie	Reclassements LT / CT	1er semestre 2022
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an							
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès d'établissements de crédit	29 313	0	0	0	0	(4 017)	25 296
Emprunts relatifs aux locations	5 639	0	2 014	(181)	0	(2 317)	5 154
Autres dettes financières	0	0	0	0	0	0	0
Total	34 952	0	2 014	(181)	0	(6 335)	30 450
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an							
			0				
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès d'établissements de crédit	53 926	0	0	(18 121)	0	4 017	39 822
Emprunts relatifs aux locations	2 245	0	0	(1 339)	0	2 317	3 223
Autres dettes financières	125	0	0	0	0	0	125
Dettes factoring	36 081	0	10 098	(85)	0	0	46 094
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	0	0	25	(0)	0	0	25
Soldes créditeurs auprès des banques	129	2	0	0	192	0	323
Autres, compte-courants actionnaires	(2)	0	0	0	2	0	(0)
Intérêts courus	0	0	0	0	0	0	0
Total	92 504	2	10 124	(19 545)	194	6 335	89 613
Total	127 456	2	12 137	(19 727)	194	0	120 063
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Valeurs mobilières	0	0	0	0	0	0	0
Disponibilités	29 711	48	0	0	2 883	0	32 642
Intérêts courus	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Total	29 711	48	0	0	2 883	0	32 642
Endettement Net	97 745	(45)	12 137	(19 727)	(2 690)	0	87 421

Au 30 juin 2022, les emprunts auprès d'établissement de crédits (65,1 M€) comprennent :

- Le solde du prêt de refinancement et du crédit d'investissement du contrat syndiqué de 2017 pour 31,8 M€
- Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour 17,6 M€,
- Le solde des crédits d'investissement de BPI France pour 12 M€
- Le solde du prêt ARI pour 3,5 M€
- Diverses autres dettes financières pour 0,2 M€.

Les covenants financiers ont été respectés au 30 juin 2022.

Fin juillet 2022, Le Groupe a signé de nouveaux contrats de financement dont un crédit syndiqué de 126,8 M€ auprès du pool bancaire, comprenant le refinancement du solde du prêt de 2017 de 31,8 M€ à échéance du 31 décembre 2022, classé à court terme dans les comptes consolidés semestriels du 30 juin 2022.

L'ensemble des informations relatives aux nouveaux financements sont présentées dans le paragraphe 18 - Evénements postérieurs à la clôture.

Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le Tableau des Flux de Trésorerie (note III)

(En milliers d'euros)	1er Semestre 2022	Exercice 2021
Soldes créditeurs auprès des banques	(324)	(129)
Autres, compte-courants actionnaires passifs		
Disponibilités	32 642	29 712
Autres, compte-courants actionnaires actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	32 319	29 583

11. – Provisions

(En milliers d'euros)	Exercice 2021	Dotations globales	Reprises globales	Reclassement	Ecart de conversion	1er semestre 2022
Provisions pour litiges	1 750	0	(25)	0	0	1 725
Provisions pour impôt	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations et départs	0	0				0
Provisions environnementales	0	0	0	0		0
Divers	3	0	0	0	0	3
Provisions pour risques et charges à long terme	1 753	0	(25)	0	0	1 728
Provisions pour litiges	767	170	(146)	0	0	791
Provisions pour impôt	0					0
Provisions pour pertes / contrats déficitaires	135	0	0			135
Provisions pour restructurations et départs	500		(300)			200
Provisions environnementales	1 054					1 054
Divers	343	49	(131)	0		262
Provisions pour risques et charges à court terme	2 799	219	(577)	0	0	2 442
Total	4 552	219	(602)	0	0	4 169

11.1. Engagements de retraite et autres avantages

(En milliers d'euros)	
Engagements au 31 décembre 2021	17 692
Coûts des services rendus	546
Prestations servies	(276)
Charges de désactualisation	85
Ecart de conversion	0
Pertes (gains) actuariels	(4 308)
Engagements au 30 juin 2022	13 740

Compte tenu de la hausse du taux des obligations de première catégorie qui servent de référence pour la détermination du taux d'actualisation, le Groupe a procédé à une nouvelle évaluation des engagements de retraite et autres avantages sur la base de l'évaluation faite au 31 décembre 2021 en augmentant les taux d'actualisation de 50 points de base :

- Indemnités de fin de carrière : hausse de 1,0% à fin 2021 à 3,25% au 30 juin 2022

- Retraites par capitalisation et médailles du travail : hausse de 0,4 % à fin 2021 à 2,8% au 30 juin 2022
La modification des taux d'actualisation entraîne une baisse de la provision de 4,3 M€ (gain actuariel) comptabilisée en autres éléments du résultat global.

11.2. Litiges

Des litiges sont provisionnés dans les comptes consolidés pour un montant de 2,5 M€ stable par rapport à 2021 et comprennent

- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante
- des litiges sociaux avec d'anciens salariés
- des litiges commerciaux

Il n'y a pas eu d'évolution dans les différentes procédures, au cours du 1er semestre 2022, de nature à remettre en cause les provisions comptabilisées au 31 décembre 2021.

12. – Autres produits et charges opérationnels

(En milliers d'euros)	1er Semestre 2022	1er Semestre 2021
Restructurations et litiges	(398)	(157)
(Moins) Plus values nettes sur cession d'actifs	38	2 246
Autres	441	(326)
Autres produits et charges opérationnels	81	1 762

Il n'y a pas d'autres produits et charges opérationnels significatifs sur le 1^{er} semestre 2022.

Les plus values nettes sur cession d'actifs au 1^{er} semestre 2021 étaient constituées des indemnités d'assurance (nettes des charges relatives aux sinistres) pour la reconstruction de la chaudière du site de Saint Symphorien (société Gascogne Bois) qui avait été entièrement détruite dans un incendie survenu en mai 2020.

13. – Résultat financier net

(En milliers d'euros)	1er Semestre 2022	1er Semestre 2021
Produits d'intérêts et assimilés	0	0
Charges d'intérêts et assimilés	(1 450)	(1 872)
Coût de l'endettement net	(1 450)	(1 872)
Produits (charges) de change	836	402
Produits (charges) d'actualisation	(90)	(39)
Produits (charges) autres	(94)	(130)
Autres produits et charges financiers	651	232
Charges financières nettes	(799)	(1 639)

14. – Impôts sur le résultat

(En milliers d'euros)	1er Semestre 2022	1er Semestre 2021
(Charges) Produits d'impôt exigible	(1 870)	(199)
(Charges) Produits d'impôt différé	(2)	1
Impôt sur le résultat	(1 872)	(198)

Les déficits fiscaux du groupe d'intégration fiscale français dont la tête de groupe est Gascogne SA n'ont pas été activés sur le 1^{er} semestre 2022 (comme en 2021) en raison de perspectives de résultat qui ne permettraient pas de les utiliser à court terme.

Aucun déficit concernant les filiales étrangères n'a été activé au 1^{er} semestre 2022 dans la mesure où les perspectives de résultat à court terme de ces sociétés ne permettent pas d'envisager l'utilisation de ces reports avec suffisamment de certitudes.

15. – Parties liées

15.1. Rémunérations et avantages octroyés

Les principaux dirigeants perçoivent des rémunérations sous forme d'avantages au personnel à court terme, d'avantages accordés au personnel postérieurs à l'emploi. Les avantages à court terme perçus par les 3 principaux dirigeants se sont élevés à 239 K€ au 30 juin 2022.

Les jetons de présence servis aux membres du Conseil d'administration au cours du 1^{er} semestre 2022 s'élèvent à 16 K€.

15.2. Autres parties liées

Gascogne SA n'a entretenu, au cours du 1^{er} semestre 2022, aucune relation de quelque nature que ce soit avec les dirigeants (autre que les émoluments ou jetons de présence).

Gascogne SA a des relations avec les sociétés du Groupe Biolandes (actionnaire d'Attis 2) pour la mise à disposition de locaux et de personnels.

Par ailleurs, il n'existe pas d'autres transactions entre les parties liées qui soient significatives et/ou conclues à des conditions qui ne seraient pas des conditions de marché.

16 – Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan décrits dans les états financiers consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont identiques en nature et n'ont pas évolué de manière significative dans leur montant au 30 juin 2022.

17 – Evénements postérieurs à la clôture

Fin juillet 2022, le Groupe a signé un contrat de crédit syndiqué de 126,8 millions d'euros avec un pool bancaire et un contrat de crédit de 50 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) destinés au financement de son programme d'investissement industriel pour les années 2022-2026, incluant principalement un investissement dans une nouvelle Machine à Papier pour le site de Mimizan.

Depuis 2014, Gascogne a massivement investi dans son outil industriel (l'équivalent de 50% de son chiffre d'affaires) grâce à deux plans d'investissement de 100 M€ chacun et a mené une politique industrielle et commerciale efficiente. Ces efforts conjugués ont permis le redressement du Groupe. L'EBITDA a été multiplié par 3, passant de 10 M€ en 2014 à 32 M€ en 2021, la structure financière a été renforcée avec une dette nette maîtrisée inférieure à 100 M€ et des capitaux propres s'élevant à 158 M€ fin 2021.

Afin de pérenniser ce redressement, Gascogne intensifie son effort d'investissement avec plus de 300 M€ planifiés sur les cinq prochaines années dédiés d'une part à l'acquisition d'une machine à papier neuve, bénéficiant des dernières technologies pour un montant total de 220 M€ (incluant le bâtiment et l'environnement technique) et d'autre part à la poursuite du renforcement de l'outil industriel existant dans les 4 activités (Bois, Papier, Sacs et Flexible) pour plus de 80 M€.

Après plus de deux ans d'études et de discussions approfondies avec plusieurs acteurs du marché, ralenties par la crise sanitaire, et, la forte inflation des matières premières et de l'énergie qui ont conduit à réévaluer le coût du projet, le Groupe vient d'entrer en négociation exclusive avec un constructeur européen de machine à papier avec pour objectif de finaliser le contrat d'acquisition avant la fin de l'année 2022.

Cette machine à papier remplacera 3 des 4 machines à papier existantes. Elle permettra d'optimiser les quantités de papier produites en utilisant à plein les capacités de production de pâte du site, d'offrir les meilleures qualités de papier kraft écru, de mieux répondre à la demande des marchés de l'emballage, d'améliorer l'efficacité énergétique et la performance environnementale du site et enfin réduire les coûts de production. Cela permettra, à terme, une amélioration de la performance et une augmentation significative de l'EBITDA de Gascogne.

Afin de financer cet ambitieux programme d'investissement, le Groupe a monté un plan de financement auprès de plusieurs acteurs, incluant notamment des crédits d'investissement pour 175 M€ (détaillés ci-après) et une augmentation de capital à venir d'au moins 10 M€.

Le solde sera financé par l'auto-financement.

Le crédit syndiqué

Ce crédit d'un montant de 126,8 M€ souscrit par un groupe de 8 banques de premier plan comporte 3 tranches :

- Un prêt de refinancement de 31,8 M€ aux fins de refinancer l'endettement bancaire existant, remboursable sur 7 ans
- Un crédit d'investissement de 85 M€ destiné à financer les investissements 2022-2026, remboursable sur 10 ans, dont une franchise de 3 ans
- Un crédit renouvelable de 10 M€ pour financer les besoins généraux d'exploitation

Cet accord a été conclu avec Société Générale Corporate & Investment Banking et Crédit Agricole Aquitaine conseillé par Crédit Agricole Corporate & Investment Banking, en tant qu'arrangeurs mandatés et teneurs de livres.

Le crédit avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Ce crédit d'un montant de 50 M€ est dédié au financement du projet d'acquisition de la machine à papier.

Il est remboursable sur 10 ans dont 3 ans de franchise.

Les autres financements

En complément, de ces deux crédits, d'autres financements sont en cours de mise en place : des crédits pour un montant total de 20 M€ auprès de BPIFrance Financement sur des durées de remboursement comprises entre 7 et 10 ans et une avance remboursable de la Région Nouvelle-Aquitaine d'un montant de 20 M€ sur une durée de 10 ans.

Enfin, afin d'accompagner ce plan, le Groupe proposera lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle 2023 qui approuvera les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2022, un projet de résolution dédié à une décision d'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant minimum de 10 M€, à réaliser avant la fin de l'année 2023.

C. – RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES

Période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022

Monsieur le Président-directeur général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GASCOGNE et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des états financiers consolidés intermédiaires résumés de celle-ci relatifs à la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les états financiers consolidés intermédiaires résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des états financiers consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est établi à votre attention et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 30 septembre 2022

KPMG Audit IS

Sébastien Haas
Associé

Bordeaux, le 30 septembre 2022

Deloitte & Associés

Mathieu Perromat
Associé